

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 25504 ex 1

Cote : B

Appel aux contributions pour une meilleure connaissance des
METHODES DE TRAITEMENT DES ACTIVITES TRADITIONNELLES,
ARTISANALES ET INFORMELLES
DANS LA COMPTABILITE NATIONALE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

par Jacques CHARMES*

Si l'on sait aujourd'hui mesurer à peu près l'importance de l'emploi dans le secteur non structuré, par comparaison des sources de données entre elles (recensements de population, enquêtes ou statistiques d'entreprises,...), les estimations de sa contribution à la production nationale ne peuvent guère se référer qu'aux calculs de comptabilité nationale : or le solde de la comparaison entre valeur ajoutée des branches d'activité économique et production des entreprises suivies statistiquement ou administrativement traduit seulement les hypothèses du comptable national dans ses évaluations indirectes de la production du secteur traditionnel, artisanal, informel.

Mises en parallèle avec les estimations de l'emploi dans le secteur informel, ces évaluations indirectes ne font que confirmer les hypothèses couramment émises à propos de ces activités, à savoir qu'elles se caractérisent par le sous emploi, une faible productivité et de faibles rémunérations : et en cette matière, les hypothèses du comptable national ne prennent-elles pas naissance elles-mêmes dans cette hypothèse de départ ?

Alors que la révision du SCN est en cours sous l'égide des Nations-Unies, il apparaît important de dresser l'inventaire et de faire le bilan des méthodes indirectes d'évaluation du

* J. CHARMES, économiste de l'ORSTOM, travaille au Service de Coopération de l'INSEE.

(1) Derek W. BLADES (1975) : Activités non monétaires (subsistance) dans les comptes nationaux des pays en voie de développement. Centre de Développement de l'OCDE.

secteur informel en comptabilité nationale. Il y a quelques années déjà, Derek BLADES avait organisé une telle réflexion sur le traitement des activités non monétaires de subsistance (1). On voudrait aujourd'hui la poursuivre et la compléter en traitant de l'ensemble des activités informelles (ou artisanales ou traditionnelles).

Dans le plus grand nombre de pays, on souhaiterait donc que soient systématiquement examinés et développés les points suivants :

- liste des branches d'activité faisant l'objet d'une évaluation indirecte ;
- description précise des méthodes d'évaluation indirecte : par les consommations intermédiaires, par la consommation finale, par l'emploi et les revenus, etc. Dans certains pays en effet, des pourcentages de correction sont simplement appliqués dont l'origine et la justification ont parfois été oubliées. Il importe alors de rechercher cette origine qui n'est inscrite que dans la seule mémoire de leur initiateur, ou dans les rapports de mission des Nations-Unies ou d'organismes de coopération bilatérale ;
- description détaillée et critique des sources de l'estimation indirecte (enquêtes d'entreprises, statistiques du commerce extérieure, enquêtes budget-consommation, enquêtes spécifiques, etc.) ;
- quelle estimation de la contribution du secteur informel ressort en définitive de ces méthodes indirectes ? Autrement dit que ressort-il de la comparaison entre valeur ajoutée de la branche retenue par la comptabilité nationale, valeur ajoutée des entreprises de la branche enregistrées statistiquement, et valeur ajoutée estimée indirectement ? Quelle critique peut-on en faire à la lumière d'autres sources d'information ?

Le projet vise à constituer un réseau de participants qui prendraient en charge le travail d'inventaire et de bilan dans le pays où ils résident. Dans certains cas il n'est pas exclu que des missions soient l'occasion de dresser de tels bilans. Un système de questions - réponses permettrait ensuite de compléter et d'harmoniser les descriptions nationales, et ainsi d'organiser les recherches d'archives auprès d'organismes multilatéraux ou bilatéraux.

Le but poursuivi est la préparation d'un ouvrage sur ces questions qui se prolongerait d'un manuel proposant des méthodes et techniques harmonisées en vue d'établir une comptabilité nationale intégrant la contribution du secteur informel. Un séminaire réunissant les participants en Afrique ou en Europe pourrait précéder la mise en forme de l'ouvrage.

Dans l'immédiat, il est demandé aux personnes intéressées à participer à ce réseau de se manifester en faisant part de leurs réflexions et éventuellement en envoyant les documents méthodologiques qu'ils possèdent déjà à :

Jacques CHARMES
I.N.S.E.E. - Service de Coopération
18 boulevard Adolphe Pinard
75675 PARIS CEDEX 14

bulletin de

LIAISON

C original F1
PL
120
stateco

DÉCEMBRE 1987 - MARS 1988
N° 52 - 53

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 25504 ex 1
Cote : B